

# Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

18<sup>e</sup> séance, 19<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 30 mai 2017, à 20 h, au centre administratif au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

## **Membres du conseil des commissaires présents :**

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif  
Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Monsieur Dany Bellemare, commissaire  
Madame Lynda Bilodeau, commissaire  
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire  
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires  
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire  
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire  
Monsieur Richard Légaré, commissaire  
Madame Catherine Nadeau, commissaire  
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent  
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent  
Monsieur Marcel Vézina, commissaire  
Monsieur Denis Vien, commissaire

## **Membre du conseil des commissaires absent :**

Madame Emanuelle Fréchette, commissaire-parent

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport  
Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint  
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale  
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines, des communications et des archives  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs  
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Recueillement**

### **1.2 Ouverture de la séance extraordinaire**

Après un moment de recueillement, M. Jérôme Demers, président, déclare la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 30 mai 2017 ouverte à 20 h 03.

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Catherine Rollier et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions

**2.0 Décisions**

- 2.1 Cession d'une partie du lot 6 053 072 à la Ville de Lévis – École secondaire de l'Envol – Complexe aquatique multifonctionnel – Autorisation

**3.0 Questions diverses**

- 3.1 Questions et messages des commissaires

**4.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.5 Interventions du public et période de questions**

Aucune intervention.

**2.0 DÉCISIONS**

**2.1 Cession d'une partie du lot 6 053 072 à la Ville de Lévis – École secondaire de l'Envol – Complexe aquatique multifonctionnel – Autorisation**

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs est propriétaire du lot 6 053 072 du cadastre du Québec sur lequel est érigée l'École secondaire de l'Envol;

**ATTENDU** que la Ville de Lévis entend ériger un complexe aquatique multifonctionnel sur un terrain contigu;

**ATTENDU** que l'érection dudit bâtiment nécessite que la commission scolaire cède une parcelle de terrain du lot 6 053 072 du cadastre du Québec à la Ville de Lévis afin de répondre aux exigences du Code de Construction du Québec en matière de façade de rayonnement;

**ATTENDU** que la superficie de la parcelle de terrain à être cédée est d'environ 178 m<sup>2</sup>;

CC-16-17-173

CC-16-17-174  
SRM

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

**ATTENDU** l'intérêt de la commission scolaire à établir un partenariat avec la Ville de Lévis afin de bénéficier des services qui seront offerts dans le complexe aquatique multifonctionnel;

**ATTENDU** qu'en échange de ladite cession de terrain, la Ville de Lévis est disposée à offrir à la commission scolaire des droits prioritaires d'utilisation du complexe aquatique au moyen d'une banque d'heures utilisables au cours des prochaines années selon un horaire à convenir entre l'École secondaire de l'Envol et la Ville de Lévis;

**ATTENDU** que la commission scolaire consent à céder à la Ville de Lévis une parcelle du lot originaire 6 053 072 du cadastre du Québec pour une contrepartie autre que monétaire et sous certaines conditions qui seront définies dans le cadre d'un protocole d'entente à convenir avec la Ville de Lévis;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légaré et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs consent à céder à la Ville de Lévis une parcelle du lot originaire 6 053 072 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 178 m<sup>2</sup> pour une contrepartie autre que monétaire dont les modalités et conditions seront définies dans le cadre d'un protocole d'entente à convenir avec la Ville de Lévis;

**QUE** la Ville de Lévis assume tous les frais afférents à cette cession;

**QUE** la directrice générale soit autorisée à poursuivre les discussions avec la Ville de Lévis en vue de la conclusion protocole d'entente à intervenir.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

### 3.0 QUESTIONS DIVERSES

#### 3.1 Questions et messages des commissaires

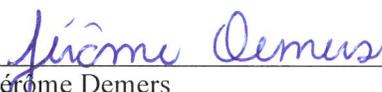
Quelques membres du conseil des commissaires posent des questions et donnent de l'information.

### 4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 20 h 28.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

  
Jérôme Demers  
Président

  
Guylaine Giguère  
Secrétaire générale